

Questions orales

Le député a mentionné les prévisions de certains économistes. Naturellement, autant d'économistes, autant de prévisions et ce de semaine en semaine. Il devrait lire un article publié récemment dans le *Wall Street Journal*, je pense, au sujet de la perspicacité collective des économistes. Je lui en transmettrai un exemplaire. Je pense qu'il trouvera cet article fort intéressant.

Le budget du 15 février contenait un certain nombre de prévisions. Mon ministère a l'habitude de revoir ces prévisions vers le milieu de l'année, c'est-à-dire au début de l'été ou pendant l'été, pour réexaminer les perspectives économiques et établir les priorités et les projets du cabinet plus tard pendant l'année. Pour ma part, je n'ai aucune autre prévision à faire que celles qui étaient contenues dans le budget de février. Nous réexaminerons cependant l'évolution de l'économie plus tard cette année, comme d'habitude.

M. Wilson: J'ai constaté un changement dans la façon dont le ministre a défendu les prévisions contenues dans son budget cette fois-ci. Je pense qu'il sait que la fin approche.

LES RÉPERCUSSIONS DES TAUX D'INTÉRÊT SUR L'INDUSTRIE DU BÂTIMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention du ministre sur une autre prévision, celle du président de l'Association canadienne de l'immeuble, M. William Dickson, qui prédit que le nombre des mises en chantier va fléchir cette année par rapport à sa prévision antérieure, de 170,000 à 135,000. Cela signifie environ 100,000 emplois de moins dans ce secteur de l'économie. Que fait le ministre pour compenser les répercussions des taux d'intérêt élevés, car ils sont indéniablement la cause de ce fléchissement dans les mises en chantier? J'espère qu'il ne répondra pas encore une fois qu'il a les mains liées à cause de la croissance du déficit de 10 à 30 milliards de dollars et qu'il ne peut rien à la situation. S'il le dit, il doit blâmer son prédécesseur, le premier ministre et les autres membres du gouvernement de nous avoir plongés dans le gâchis où nous nous trouvons.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député peut interpréter ce que j'ai dit comme il le voudra. Ce que j'ai dit est très simple. Tout les ans, vers le milieu de l'année, nous réexaminons les prévisions contenues dans le budget. C'est ce que nous ferons encore une fois cette année.

Pour ce qui est du ralentissement prévu dans l'habitation, je tiens à répéter à mon collègue que, contrairement à ce qu'il prétend, le recul qui s'est produit dans la première partie de l'année ne résulte pas de la montée des taux d'intérêt parce qu'il l'a précédée. On peut compter que les nouvelles mesures que nous allons présenter, très bientôt, je l'espère, comme la protection des taux hypothécaires et les modifications à la loi sur l'intérêt, auront un effet bienfaisant sur l'industrie du bâtiment en général.

• (1425)

LES TAUX D'INTÉRÊT—LA COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il n'est pas sans savoir que le taux annuel d'inflation aux États-Unis est maintenant près de deux fois supérieur à ce qu'il était en juillet dernier, ce qui selon tous les analystes financiers est le signe que les taux d'intérêt américains augmenteront, dans les mois à venir, de 2 et peut-être de 4 p. 100. Le ministre des Finances a signalé à plusieurs reprises qu'il entendait aligner les taux d'intérêt au Canada sur ceux pratiqués aux États-Unis. Sachant que notre économie est loin d'être solide, monsieur le Président, et sachant les pressions que subissent les chefs de petite entreprise, les propriétaires de maison, les agriculteurs et les pêcheurs, le ministre des Finances va-t-il nous annoncer aujourd'hui qu'il n'entend pas suivre les modes d'action adoptés par Paul Volcker et ne pas aligner nos taux d'intérêt sur ceux des États-Unis dans les semaines et les mois à venir.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député fait allusion à l'augmentation d'un demi pour cent du taux d'inflation aux États-Unis. Je voudrais lui rappeler, afin de l'encourager, qu'en avril, notre taux d'inflation n'a augmenté que de 0.2 p. 100.

M. Stevens: Il est quand même plus élevé qu'aux États-Unis.

M. Lalonde: J'espère que nous obtiendrons de bien meilleurs résultats que les Américains en ce qui a trait à l'inflation, en 1984. Cela serait très utile, pour que nos taux d'intérêt demeurent inférieurs à ceux pratiqués aux États-Unis. Comme le député le sait, il ne s'agit pas simplement d'aligner nos taux sur ceux des États-Unis; il se souvient sans doute, par exemple, qu'à un moment donné, en 1982, notre taux préférentiel était de 3 p. 100 supérieur à celui des États-Unis. Or, il est maintenant inférieur d'un demi pour cent à ce dernier. Nous avons pu réaliser cet objectif, car nous avons été en mesure de mater l'inflation, d'augmenter notre productivité, de réduire nos frais unitaires de main-d'œuvre et d'atteindre un très bon taux de croissance.

Selon moi, si nous continuons collectivement à nous assurer que notre économie poursuit sa croissance et à réduire nos coûts, nous pourrions faire en sorte que nos taux d'intérêt—le taux préférentiel et les autres taux bancaires—demeurent en général inférieurs à ceux pratiqués aux États-Unis ou s'en rapprochent beaucoup. Je n'ai jamais déclaré que nous n'avions aucune latitude. Nous avons une certaine autonomie. Cependant, il nous faut être réalistes et nous rendre compte que nous ne pouvons nous isoler du reste du monde, ne tenir aucun compte de la situation aux États-Unis et penser que nous pouvons adopter une politique complètement indépendante en matière de taux d'intérêt.

ON SUGGÈRE DE TAXER LES SORTIES DE CAPITAUX

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Le ministre parle d'autonomie, monsieur le Président, et le premier ministre fait savoir qu'il est prêt à favoriser une certaine action indépendante.